



Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 24 avril 2021  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

## N°112 bis du 24 avril 2021

Présents : BARBEY Olivier (Délégué Général) ; BONNOT Marion ; CORBARA Alexis ; DOLIAS Laurent ; DOUCET Germain ; DUBREUIL Camille ; DUVIVIER Yan ; GAILLARD Véronique (Représentante CSE) ; LAFONT Cédric ; LEJOSNE Fiona ; MORTEVEILLE Olivier ; RAYNOUARD Justine ;

Excusés : IZING Adèle ; LETELLIER Emilie

La réunion du Comité Directeur est précédée d'un accueil dans leur fonction des nouvelles responsables régionales et des nouveaux responsables régionaux. Leur formation est prise en charge par l'équipe ASAF (Adultes dans le Scoutisme Aventure Formation).

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Temps actu RH
- Réponses aux motions proposées par les Régions
- Étude des résolutions
- Écriture du rapport moral
- Deuxième temps du CD, avec EN

Adoption de l'ordre du jour :

9 votes POUR – Ordre du jour adopté par l'unanimité des présent.e.s.



Scouts et laïques  
[www.eedf.fr](http://www.eedf.fr)



### Temps actu RH :

Notre Responsable des Ressources Humaines a annoncé cette semaine son départ de l'association pour fin juillet. Elle pointe notamment les difficultés liées au fonctionnement de l'association, dans lequel on observe beaucoup de contestation. Pour autant elle avait salué les changements récents, et les améliorations depuis l'arrivée du nouveau DG.

Le DG a commencé à mandater un cabinet de recrutement pour aider au recrutement.

### Réponses aux motions proposées par les Régions :

L'ensemble des motions proposées par les régions a été étudié par les membres du CD, et des premiers retours ont été effectués :

- Motion Goodies EEDF. L'idée de la motion est intéressante, mais l'application semble un peu compliquée. Il faudrait se renseigner auprès de la boutique pour voir qu'il en est. D'autres part, la motion sera très compliquée à faire appliquer au SLA.
- Motion Gouvernance collégiale. L'idée de la motion est intéressante, elle sera prise en compte par le groupe de travail de réécriture des textes de la CG VA. Il faudra par ailleurs veiller à ce que des membres de l'équipe régionale Rhône-Alpes soient associés à ce travail.
- Motion Financement de projets sur excédents. La question est souvent soulevé par des SLA, il semble toutefois qu'elle soit techniquement compliqué à mettre en place. Il serait intéressant de demander son avis au commissaire aux comptes sur ce sujet.
- Motion L'écriture dite inclusive ? Il y a plusieurs éléments dans cette motion, d'une part la question des personnes dyslexiques, et d'autres par la question de l'écriture inclusive qui semble être de sujet différents. Cette proposition de motion renvoie à l'application de la motion de 2016 sur l'écriture inclusive qui semble être un peu approximative en plusieurs fois dans cette association, l'écriture d'un texte cadre pourrait permettre de clarifier tout cela.
- Motion Bilan d'activité des pôles en région. L'idée de la motion est approuvé par les membres du comité directeur qui trouvent l'idée intéressante.
- Motion Démarche Orientations Associatives. Cette notion est symptomatique de la mauvaise communication à propos de la démarche d'orientation associative dans l'association. Le conseil national de l'après-midi permettra surement de clarifier tout cela.

Les membres CD de la CME sont missionnés pour proposer une réponse du CD à la motion sur l'écriture inclusive ; les membres CD de la CGVA pour les motions sur les goodies, la gouvernance collégiale, et le bilan d'activité des pôles ; les membres de la CAF pour la motion sur le financement de projets sur excédents.

### Motion Goodies EEDF - Congrès régional (Région Bretagne):

*L'AG demande que l'association des EEDF s'engage à travailler avec des entreprises françaises et européennes répondant aux critères mentionnés pour la fabrication de tous objets desservis par et pour l'association : les conditions de travail, la qualité, le respect de l'environnement (circuits courts, matériaux utilisés, ...), le lieu de fabrication (en Europe), le prix juste.*

**Réponse du CD :** Le Comité Directeur comprend l'esprit de cette motion et reconnaît sa cohérence avec les valeurs qui sont celles de l'association. Cette motion semble par contre compliquée à réellement mettre en place de manière concrète : d'une part parce que les goodies nationaux ne sont plus gérés par une boutique éclée nationale mais sous-traités à Scoutik, et que donc nous n'avons pas réellement de maîtrise sur leur provenance ; et d'autre part parce que la grande majorité des goodies EEDF sont réalisés à l'échelon local,





Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 24 avril 2021  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

et qu'il nous paraît compliqué, en pratique, de s'assurer systématiquement de leur provenance. Pour cette raison, le Comité Directeur est défavorable à l'adoption de cette motion, même s'il est en accord pour tendre vers cet objectif à terme.

Motion Gouvernance collégiale – Congrès régional (Région Rhône-Alpes) :

*L'AG demande que : La commission gouvernance réfléchisse à la gouvernance collégiale dans le partage des responsabilités/fonctions à tous les échelons, quand cela est possible : national, régional et SLA (pour les fonctions de président, responsable régional, trésoriers et responsable de SLAL). La gouvernance collégiale offre la possibilité de piloter l'association à tous les niveaux de manière plus partagée, en bénéficiant de l'apport de compétences de chaque membre de l'équipe et d'équilibrer la charge de travail (mentale et juridique) et permet aussi de partager une part de la responsabilité de direction à des personnes qui n'ont pas le temps disponible ou pas toutes les compétences nécessaires pour assumer une présidence. Dans la gouvernance collégiale, les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles. Chacun-e est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent ensemble les décisions importantes. Cela ne peut qu'apporter de la sérénité, de la maîtrise du temps investi et de la convivialité !*

**Réponse du CD :** Début 2021, la Commission Gouvernance et Vie Associative a entamé un travail de révision de nos Statuts et Règlement Général. Une présentation des principales modifications proposées devrait être faite à l'occasion de l'AG 2022, en vue d'un vote de tendance qui pourra être suivi d'une AGE en 2023. L'étude de la faisabilité d'une gouvernance collégiale à différentes fonctions électives fera partie des nombreuses implications de ce chantier. Par ailleurs, plusieurs membres de l'Équipe Régionale de la région Rhône-Alpes, à l'origine de cette proposition de motion, ont été associé-e-s à ce travail. Le Comité Directeur est donc favorable à cette proposition de motion. Selon nous, cette motion est donc déjà en cours d'application, et le Comité Directeur propose à la région Rhône-Alpes de retirer cette motion du vote de l'Assemblée Générale si elle s'estime satisfaite du travail engagé par la CGVA.

Motion Financement de projets sur excédents - Comité Régional (Région Poitou-Charentes)

*Certains de nos groupes locaux ont généré des fonds du fait d'activités lucratives, de subventions, d'excédents de séjours. Parfois, ces fonds subsistent en partie ou en totalité, du fait de dépenses moindres ou de l'annulation de projets. Or, il est aujourd'hui impossible de disposer de ces fonds pour le financement d'un projet du groupe qui les a générés. Sans remettre en cause le principe de solidarité sur le plan national, ce mode de fonctionnement est démotivant pour nos bénévoles associatifs qui peuvent s'interroger sur leur engagement et leur investissement dans la recherche de financements. L'AG demande donc la motion suivante : Les S.L.A. et les groupes locaux en particulier, qui ont des projets d'activités, doivent avoir la possibilité de provisionner sur les fonds générés par leurs adhérents pour les réaliser.*

**Réponse du CD :** Nous prenons bien la mesure des difficultés rencontrées par les groupes et les bénévoles dans leurs motivations autour des projets. Cependant la mise en place d'une règle de provision proposée par la région Poitou-Charente est contraire aux règles comptables en vigueur, et serait donc par conséquent inapplicable. En conséquence le CD est défavorable à cette motion, mais ouvert à d'autres réflexions pour trouver des solutions.

Motion L'écriture dite inclusive ? - Congrès Régional (Région Hauts-de-France) :

*L'association a fait le choix politique d'écrire ses publications de manière dite inclusive. Cette notion devait permettre d'inclure une partie de notre population et de féminiser nos*



Scouts et laïques  
www.eedf.fr



*pratiques. A l'usage on s'aperçoit que cette écriture et notamment sa lecture n'est pas simple pour une partie de la population notamment les personnes dyslexiques. De ce fait, en voulant intégrer des personnes, on en exclut d'autres ! L'AG demande à l'Association de revenir sur le choix de l'écriture inclusive. Cependant pour ne pas invisibiliser une partie de la société (notamment en cette année de centenaire de la FFE), elle propose à l'association d'utiliser dans les publications le masculin et le féminin et en mettant en avant le féminin (comme notre nom d'association). Exemple : les lutines et les lutins... au lieu de les lutin.e.s... Cette écriture permet d'inclure l'ensemble de la société sans exclure d'autre.*

**Réponse du CD :** Il semblerait que la distinction entre écriture inclusive et écriture accessible aux personnes souffrant de troubles des apprentissages (dits communément "troubles dys") ne soit pas pleinement justifiée. Deux raisons à cela : d'une part, l'écriture dite "inclusive" n'est pas prescriptive d'une forme de graphie en soi ; d'autre part, les difficultés de lecture pour les personnes dites dys ne sont pas avérées. Les études consultées montrent que les difficultés apparaîtraient principalement dans la phase d'apprentissage de la lecture, chez le public enfant donc.

Il faut par ailleurs faire ici un rappel : l'écriture dite "inclusive", dans sa définition la plus large, consiste en la prise en compte des versions féminines et masculines d'un terme. Elle peut se manifester, dans la formulation et la graphie, de manières très variées. La forme couramment employée est effectivement le point médian, cité dans la motion soumise à l'AG 2021, mais ce n'est pas la seule forme que peut prendre l'écriture inclusive.

Ainsi, les recommandations sont doubles : D'une part, afin de faciliter l'accessibilité de nos documents aux personnes souffrant de troubles dys, il serait pertinent de proposer une réflexion d'ensemble sur le sujet. À titre d'exemple, l'une des difficultés majeures de lecture pointées provient de la mise en page des documents : recours aux polices d'écriture avec empattement, caractères trop petits ou trop serrés, caractères soulignés ou italiques, etc. L'inclusion étant un des objectifs transversaux de la rénovation du Programme des jeunes, il pourrait être utile de mener une réflexion sur l'écriture et la mise en forme de nos outils pédagogiques. Les Services Vacances ayant déjà engagé ce type de réflexion, nous avons les compétences en interne pour aboutir à des lignes directrices sur le sujet. D'autre part, cette motion soumise à l'AG 2021 pointe du doigt une limite de l'association dans la mise en œuvre de la motion de 2018 sur l'écriture inclusive. La décision n'a pas été accompagnée de lignes directrices sur sa mise en œuvre. Le groupe bénévole national Genres et sexualités s'est d'ores et déjà emparé du sujet et le fera figurer sur sa feuille de route 2021-2022.

Au regard de tous ces éléments, le Comité Directeur n'est pas favorable à l'adoption de cette motion.

**Motion Bilan d'activité des pôles en région - Congrès Régional (Région Hauts-de-France) :**  
*Les EEDF sont actuellement organisés par Pôles. Ces Pôles sont au service des régions de leurs territoires. Lors des bilans des congrès ou de l'AG, nous n'avons pas ou très peu de visibilité sur l'activité de ces pôles sur nos territoires. L'AG demande qu'à partir de 2022, les salarié-e-s du pôle puissent produire un bilan d'activité de leurs actions sur ledit territoire pour les congrès concernés.*

**Réponse du CD :** Depuis le début de 2021, le dispositif des pôles a évolué vers une organisation en deux "contrées", dont les salarié-e-s devraient travailler avec les SLA et les ER et dans une optique de développement en région. La production d'un bilan de ces activités à destination des Congrès semble donc tout à fait pertinente. Le Comité Directeur





est donc favorable à cette proposition de motion, à ceci près que les pôles sont désormais des contrées.

#### Motion Démarche Orientations Associatives - Comité Régional (Région Normandie)

*L'AG demande que la démarche de construction et priorisation des orientations associatives soit revue afin de permettre une réelle co-construction. Les propositions d'orientations, qu'il nous a été demandé de hiérarchiser sont un mélange de thématiques, non définies et largement soumises à interprétation dans les termes. Or, former des citoyen-ne-s éclairé-e-s, éduquer aux choix à tout âge fait partie de notre projet éducatif et nous devons y veiller dans nos démarches ; la démarche proposée ne nous semble pas répondre à cet enjeu.*

**Réponse du CD :** La démarche de construction des OA a été revue au Conseil National d'Avril, donc depuis la proposition de cette motion. Cette révision implique un retour vers les Comités Régionaux, en vue notamment d'une réappropriation de la démarche ; celle-ci sera par ailleurs ré-interrogée par le Conseil National début Juin. Selon nous, cette motion a donc déjà été appliquée, et le Comité Directeur propose à la région Normandie de retirer cette motion du vote de l'Assemblée Générale si elle s'estime satisfaite de l'évolution apportée à la démarche de co-construction des Orientations Associatives.

#### **Étude des résolutions :**

- Résolution Orientations associatives : ce sujet fera l'objet d'un travail important au Conseil National du 5 juin. Il s'agit à ce jour de la seule résolution qui a obtenu un nombre suffisant de soutiens pour être présentée à l'Assemblée Générale.
- Résolution "Renforcer le rôle des délégué.e.s" : Cette résolution propose une modification du fonctionnement des SLA, avec l'identification d'une 3ème fonction à côté de RESLA et Trésorier.e. Elle semble aller dans le sens d'un partage des responsabilités. Quoi qu'il en soit, elle sera prise en compte par la CGVA dans son travail de réécriture des textes.
- Résolution "Lever les blocages déraisonnables de l'intranet" : Cette résolution sera prise en compte pour l'élaboration du nouveau portail adhérents.
- Résolution "Des repas végétariens en instances nationales". Il s'agit d'un sujet qui fait beaucoup débat dans l'association. Le CD n'a pas spécialement à avoir d'avis sur la question.

Le CD constate que des lutin.e.s ont apporté leur soutien aux résolutions, et s'interroge sur l'opportunité de cette possibilité donnée aux jeunes adhérents. Il propose que la CGVA s'empare de cette question pour les prochaines campagnes de résolutions.

#### **Écriture du rapport moral :**

Un document partagé permettra à chaque membre du CD de se positionner sur les thématiques à aborder. Laurent centralisera et proposera une rédaction.

#### **Deuxième temps du CD, avec EN :**

*Présent.e.s EN : Emmanuel Louis, Didier Bisson, Damien Quaegebeur, Pascal Peron, Jean-Amand Declerck*

#### CAF – point d'étape

Les 3 groupes de travail avancent et tiennent leurs objectifs. Des éléments seront présentés dès aujourd'hui en CN. Ces groupes sont cependant majoritairement constitués de salarié.e.s, et manquent de bénévoles.

- Groupe Leviers économiques : groupe en effectif réduit actuellement, avec Jean-Amand et Dominique Doucet qui a pris le relais et que le CD remercie particulièrement.





Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 24 avril 2021  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

L'enjeu est pour eux d'avoir des retours au CN afin d'être en capacité de proposer un document d'ici l'AG.

- Groupe Immobilier : c'est le groupe qui a le plus de bénévoles impliqués, ainsi que Manu, Olivier et Damien, associés de manière permanente au titre de l'EN. Les dossiers avancent bien, la finalisation du Schéma Directeur Immobilier (SDI) est en cours. Les 2/3 des centres et terrains ont répondu au questionnaire, ce qui permet d'avoir une bonne visibilité sur ce réseau et qui recentre la question de leur développement : définition de règles de financement, d'objectifs et de stratégie.

Plusieurs hypothèses plus ou moins contradictoires concernant des Centres et Terrains avaient été envisagées, entraînant des choix qui seront à faire avec la nécessité de l'implication du CD et un possible changement de nos textes sur certains aspects.

- GT Photo : il a avancé sur des indicateurs comme c'était envisagé au départ, avec Marion et Jean-Yves comme bénévoles actuellement, effectif qu'il faudra étoffer dans l'avenir. Tout ce qui était envisagé ne pourra pas être fait cette année. Afin d'éviter de se disperser, et en fonction des données à analyser qu'ils avaient à leur disposition, ils se sont limités à l'étude de quelques cas.

Bilan général : La CAF fonctionne bien. La stratégie d'associer des bénévoles aux groupes de travail est satisfaisante. La constitution de la prochaine CAF devra continuer à s'appuyer sur le réseau des trésoriers régionaux et trésorières régionales, et pourra intégrer des groupes éphémères comme SIRET, etc.

La CAF a avancé sur la réflexion concernant la réduction de nos coûts de fonctionnement en termes de réunions en présentiel. Un chiffrage est en cours et pourrait être accompagné d'une évaluation qualitative d'ici l'AG pour quelques propositions de fonctionnement sur l'année prochaine.

### CME

Le CD avait adopté le document de cadrage de la Commission, qui présentait les missions et la composition du groupe.

Afin de conserver une prise de recul sur les travaux des Commissions, il est décidé que, dans un premier temps, les propositions de la CME feraient l'objet de décisions qui seraient prises en CD.

Chantiers en cours :

- Peliican : la demande à l'Agence Française de Développement (AFD) a été acceptée et l'opération est lancée depuis le 1er mars. Un premier événement dans ce cadre sera l'Université d'été à Bécours, pendant l'anniversaire, avec différents scénarios envisagés en fonction de la situation sanitaire.
- Pologne 2021 : 110 jeunes environ sont concernés. La solution de repli en France est adoptée.
- Rond-point : le rassemblement sera probablement annulé, avec une communication jeudi mais avec aussi plein de propositions intéressantes pour un report, et peut-être déjà des ateliers pendant l'Université d'été.
- Vacances Apprenantes : une trentaine de SLA sont intéressées, ce qui est déjà bien. On attend maintenant les dispositions du gouvernement. Le travail de suivi et d'accompagnement se fait en interne, dans de bonnes conditions.
- Préparation des Conférences mondiales AMGE et OMMS : Justine et Fabio nous feront bientôt des propositions, notamment sur la composition des délégations EEDF.
- Festival "Les Nuits des forêts" début juillet : une convention sera présentée lors d'un prochain CD. Les SLA, Centres, et Terrains se montrent intéressés.





Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 24 avril 2021  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

- Services Vacances : on est en attente du protocole pour l'été. L'UNAT attend une position du ministère pour le 15 mai. De ce fait, on manque actuellement de visibilité sur ce qui pourra effectivement être organisé cet été. Quoi qu'il en soit, les SV se mobilisent déjà fortement dans l'attente de ce document.

CGVA - Bilan des objectifs la feuille de route :

- Mail-listes temporaires : pas fait, mais on se dirige vers un fonctionnement pérenne avec le nouveau portail. Une liste de diffusion mail des TR existe depuis quelques mois, une liste des RR va bientôt voir le jour.
- Clarifier notre fonctionnement : mise en place de la News-éclair, de l'organigramme de l'association, des padlets.
- Bilan des ON : il est fait partiellement. Le travail reste à faire au niveau local.
- Cohérence espace démocratique : nous sommes en retard, faute d'outils numériques qui conviennent. La récupération du site AG est en cours.
- Organiser l'AG : Maguelone et Léon sont proposés pour l'animation. L'AG sera en ligne, sauf décision contraire au 15 mai.
- Construire les Orientations Associatives (OA) : la démarche est en cours et en discussion en congrès, affaire à suivre.
- Réinventer la place du groupe CN : le groupe CN a perdu de son sens, les décisions concernant les CN et leur déroulement se prenant en CD ou au niveau de l'EN.
- Outil de suivi des décisions AG : un groupe de travail est créé. Un document récapitulatif des motions votées et de leur application sera inclus au dossier AG, et le prochain CD répartira entre ses membres les motions de l'AG 2021 pour un suivi de leur mise en œuvre.
- Faciliter les déclarations de camp : l'outil numérique Roads sera actif dès le 26 avril, avec une visioconférence de formation le jour-même.
- Revisiter notre système numérique : le nouveau portail devrait être opérationnel fin mai pour les adhésions et les nominations.
- Révision de nos Statuts et du Règlement Général : elle sera proposée à une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) en 2023. Une première proposition en sera faite en septembre par Pierre et Maguelone, un vote de tendance est prévu pour l'AG 2022 pour orienter une écriture formelle, accompagner si possible par des juristes, dans l'année suivante
- Plan de formation des élus : l'ASAF travaille à une proposition de contenu pour ces formations.
- Mutualiser nos pratiques et expériences : l'ENT Numérique y réfléchit mais ce n'est pas à ce jour une priorité.

Préparation du calendrier national :

Mise en ligne d'un document partagé, à valider au prochain CD des 8-9 mai, pour l'intégrer aux documents d'AG. Ce calendrier pourra être utilisé par les régions et les SLA pour planifier le leur.

Ce calendrier intègre un séminaire d'été du CD, qui sera distinct de la réunion de rentrée CD-EN.

